

Des “ soldats des guerres diplomatiques ”, les archivistes de Pierre Dupuy à Ludovico Muratori (XVIIe – début du XVIIIe siècle)

Benoit Soubeyran

▶ **To cite this version:**

Benoit Soubeyran. Des “ soldats des guerres diplomatiques ”, les archivistes de Pierre Dupuy à Ludovico Muratori (XVIIe – début du XVIIIe siècle). La guerre et la paix dans les sociétés des Suds, IVe journées d'études doctorales LLACS, Langues, Littératures, Arts et Cultures des Suds (LLACS), Oct 2016, Montpellier, France. hal-01404504v1

HAL Id: hal-01404504
https://hal.science/hal-01404504v1

Submitted on 28 Nov 2016 (v1), last revised 3 Dec 2018 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des « soldats des guerres diplomatiques », les archivistes de Pierre Dupuy à Ludovico Muratori (XVII^e – début du XVIII^e siècle)

Benoît Soubeyran, LLACS, Université Montpellier III

Introduction

Historiquement et étymologiquement, la notion d'Archives a toujours été étroitement liée à la notion de pouvoir. L'*Archeion*, cet édifice bien précis qui, à la fin du V^e siècle avant notre ère, abritait les archives d'une vingtaine de cités grecques, est à l'origine de ce mot que l'on retrouve dans presque toutes les langues du monde[1] [2]. Si à la base, l'« arche » signifie « coffre » ou « caisse », le terme « archives » et ses dérivés partagent avec les mots liés au pouvoir tels qu'anarchie, synarchie, monarchie, la même racine étymologique grecque, l'*αρχ* qui signifie « commencement, pouvoir »[3]. Il n'y aurait donc pas de contradiction à ce que les documents des archives soient utilisés par les pouvoirs en place pour légitimer leurs actions, et notamment la conquête territoriale. Aristote identifie d'ailleurs les archives comme des institutions indispensables au développement de l'État moderne[4]. Les archivistes se feraient ainsi les serviteurs voire les « soldats » des pouvoirs pour lesquels ils gèrent et classent les archives, car les archives représentent à toutes les époques, « un enjeu de pouvoir : pouvoir administratif, pouvoir intellectuel, pouvoir culturel, pouvoir politique »[5]. « Lors des conflits, elles se transforment parfois en cible » ou en butin[6].

Or le XVII^e siècle est une époque où la guerre semble l'état naturel des peuples. Les États européens y connaissent la guerre deux années sur trois en moyenne[7]. Et l'état de guerre ne se distingue guère de l'état de paix : « les souverains mènent des opérations militaires en pleine paix et négocient très officiellement en pleine guerre »[8]. Concomitante de la naissance et de l'affirmation de l'État souverain au XVII^e siècle, l'archivistique va ainsi trouver sa voie

1 Robert-Henri BAUTIER, « Les Archives », en Charles SAMARAN (éd.), *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Librairie Gallimard, 1961, p. 1121.
2 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998, p. 26
3 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 21.
4 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 27.
5 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 217.
6 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 217.
7 Lucien BÉLY, Jean BÉRENGER, André CORVISIER, *Guerre et paix dans l'Europe du XVII^e siècle,* 1, Paris, SEDES, 1991, p. 8.
8 Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 1, 1991, p. 8.

et dégager ses méthodes dans l'étude même des documents d'archives conçus dans la perspective de leur finalité historique et culturelle. Puisque les archives constituent un véritable arsenal d'armes diplomatiques, l'État a besoin de techniciens sachant les manier, et c'est en ce sens que les archivistes, loin de s'enfermer dans les tours d'ivoires des cabinets des manuscrit pour se livrer à des tâches désintéressées, s'engagent véritablement pour la cause de leur souverain.

1. Les archives, arsenal de l'autorité au XVII^{e} siècle

1.1. Une phase cruciale de l'histoire des archives

Il y a déjà plus de cinquante ans, Robert-Henri Bautier avait mis l'accent sur la fonction des archives en tant qu' « arsenal de l'autorité » dans l'affirmation de l'État moderne[9]. Pour ce dernier, l'histoire des Archives pouvait se structurer en quatre phases.

1. Antiquité : Archives de palais
2. XII^{e} – XVI^{e} : Trésor des chartes
3. XVI^{e} – XIX^{e} : Les Archives, arsenal de l'autorité
4. XIX^{e} – XX^{e} : Les Archives, laboratoire de l'Histoire

La période qui nous intéresse, la troisième phase qui comprend le XVII^{e} siècle, est la phase cruciale : c'est l'époque où, « entre la Renaissance et le Romantisme historique, se sont constitués nos dépôts d'archives et est née l'archivistique »[10]. C'est une phase durant laquelle les états centralisent leurs archives[11]. Celles-ci sont alors conçues comme un arsenal d'armes à utiliser pour défendre non seulement les états, mais aussi les familles, les cités et même les institutions universitaires[12].

9 *Già cinquant'anni fa, Robert Henri Bautier avevo messo l'accento sulla funzione degli archivi (come « arsenali dell'autorità ») nell'affermazione dello stato moderno.*
Filippo DE VIVO *et alii*, « Introduzione a un percorso di studio », en Filippo DE VIVO, Andrea GUIDI, Alessandro SILVESTRI, *Archivi e archivisti in Italia tra medioevo ed età moderna*, Rome, Viella, 2015, p. 21.

10 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives : la constitution des dépôts d'archives et la naissance de l'archivistique (XVI^{e}-début du XIX^{e} siècle) », en *Archivum*, Actes du VI^{e} Congrès international des archives (Madrid, 3-7 septembre 1968), XVIII, 1970, p. 139.

11 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 127.

12 *L'archivio, cioè, era concepito come un arsenale di armi da usare per difendere non solo gli stati, ma anche le famiglie, le città e perfino le istituzioni universitarie*
Peter BURKE, « Postfazione. Che cos'è la storia degli archivi », en Filippo DE VIVO *et alii*, *Archivi e archivisti...*, 2015, p. 367.

1.2. Organisation des Archives et organisation des États

C'est au XVII[e] siècle qu'on assiste, en Espagne, en Autriche, en France, à l'organisation d'archives administratives[13]. Or, si des dépôts d'Archives d'État se constituent à travers l'Europe, ce n'est point seulement pour des raisons historiques, c'est essentiellement parce qu'on a pris conscience de « l'importance des matériaux d'archives pour le gouvernement de l'État et l'administration des provinces »[14]. Les traités entre les puissances ne négligent pas le sort des archives : « déjà Charles-Quint au traité de Crépy-en-Laonnois en 1544 avait exigé de François I[er] la remise des titres concernant la Franche-Comté »[15]. Les puissances victorieuses s'efforcent ainsi de « faire en sorte que les archives suivent le sort des territoires cédés »[16]. La notion d'archives publiques prends corps avec le renforcement du pouvoir royal et la généralisation de la notion d'État qui a lieu à travers l'Europe de la Renaissance à l'époque classique. On peut voir, au travers des exemples suivants, que la centralisation administrative est concomitante de la centralisation archivistique, comme si un état moderne correctement organisé ne pouvait se passer d'un service d'archives centralisé.

1.2.1. En Espagne : la forteresse de Simancas

Déjà sous Isabelle et Ferdinand, le cardinal de Cisneros (1436-1517) mesure bien que la puissance d'un État passe par le contrôle de toute la documentation[17]. Philippe II d'Espagne, *rey papelero*, roi bureaucrate et amateur de papier, entend à la fois affirmer les droits de l'État sur les papiers publics et lutter contre la dispersion des documents[18]. Puisque les archives de l'État sont censées « constituer la documentation personnelle du souverain et rester à sa propre disposition », il donne pour mission à l'historien Zurita de rechercher chez les particuliers tous les documents d'intérêt public en vue de constituer un dépôt unique de ces papiers [19]. « Pendant longtemps et presque jusqu'à nos jours, on aura du mal à opérer une nette distinction entre les papiers publics qui sont chose d'État et les papiers susceptibles de contenir des secrets d'État[20].

13 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 142.
14 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 142.
15 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 143.
16 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 143.
17 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 112.
18 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 112 ; Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 144.
19 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 144.
20 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 144.

Philippe II, *rey papelero*, charge également Diego de Ayala de mettre en ordre les différents fonds et transforme la forteresse de Simancas en un grand service d'archives à partir de 1575[21]. Le château de Simancas devient alors le haut lieu des archives ; on le considère comme « le premier dépôt des archives d'État » en Europe[22]. Philippe II, souverain sédentaire, a besoin de toutes les archives à portée de main, et la sédentarisation de la cour de Castille, fixée à Madrid en 1561, s'accompagne logiquement de la sédentarisation des archives et des archivistes[23]. « La création des archives de Simancas est bien l'aboutissement de toute une réflexion sur la nature du pouvoir, sur la modernisation de l'État »[24].

1.2.2. Les « Archives secrètes » du Vatican et la Kriegsarchiv de Vienne

Les « Archives secrètes » du Saint-Siège sont crées en 1611-1612 par le pape Paul V[25]. Il en fait interdire l'accès et la communication à quiconque ne serait pas autorisé par lui[26]. Et le Pape ne plaisante pas avec le secret diplomatique : « l'archiviste Michele Lonigo, qui avait emporté chez lui des registres et les avait laissé consulté fut condamné en 1617 à dix ans de travaux forcés »[27]. À l'époque des « archives secrètes », les souverains entendent bien se réserver à eux seuls la consultation des archives[28].

En Autriche, le prince Eugène de Savoie crée en 1711 la Kriegsarchiv qui rassemble les documents produits par le conseil de guerre depuis 1556[29]. Son objectif est double : classer et conserver les documents pour tirer des leçons de l'histoire militaire[30]. Plus tard, en 1749, l'impératrice Marie-Thérèse participe à la création du service des archives de la monarchie des Habsbourg afin de défendre ses droits de succession contre les divers prétendants et aussi de rassembler les écrits secrets et documents qui se trouvaient dispersés dans différentes résidences[31]. La centralisation des archives s'effectue parallèlement à la

21 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 113.
22 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 113.
23 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 121.
24 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 121.
25 Blandine KRIEGEL, *L'histoire à l'âge classique, 2, La défaite de l'érudition*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 182 ; Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 128.
26 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 144.
27 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 144.
28 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 144.
29 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 131.
30 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 131.
31 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 131.

centralisation de l'administration impériale[32]. « La centralisation archivistique accompagne et traduit l'ambition bureaucratique d'un État »[33].

1.2.3. En France : Colbert, le maître de l'information

Si Louvois, grand rival de Colbert, est bien l'organisateur des Archives de la guerre à partir de 1688, la paternité des Archives de la Marine et de celles des Affaires étrangères doit être attribuée au Contrôleur général des finances[34]. Le « dépôt de la marine » naît en 1680, il est ensuite transféré à Paris en 1699[35]. Pour le service des archives des Affaires étrangères, Colbert « procède à un regroupement des titres diplomatiques en faisant relier les actes en volumes »[36]. Son frère, Colbert de Croissy, se charge de récupérer les papiers des anciens diplomates à partir de 1688, et son neveu, Colbert de Torcy, « assure la récupération des papiers de Richelieu et organise un véritable service d'archives »[37]. Ce même Colbert de Torcy s'efforce, pour la France, « de conserver et de classer les documents ayant trait aux pays étrangers, constituant des archives spécialisées »[38].

Jean-Baptiste Colbert, homme de réseau et éminence grise du royaume, est surtout le concepteur originel d'une archive de gouvernement[39]. Il expédie ses propres agents, tels Nicolas-Joseph Foucault, recueillir des copies des documents des provinces pour les porter à Paris, et ce, afin de tenir sous contrôle ces parties d'un système centralisé d'information qui incluait les livres imprimés et les manuscrits[40]. Lors des guerres contre l'Espagne et les états allemands, Colbert a employé les érudits Denis II Godefroy (voir 2.1.2 Godefroy, le

32 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 131.

33 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 136.

34 Louvois procéde au collectage de « tous les papiers conservés par les différents officiers et administrateurs ». De « nombreux sacs gorgés de minutes, dépêches, lettres patentes, instructions, pouvoirs, arrêts, ordonnances, pièces de correspondance parviennent des bureaux militaires. »
Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 134.

35 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 134.

36 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 134.

37 Dans la même optique, en 1690, Louis XIV impose aux militaires de haut rang de « restituer tous les papiers présentant un intérêt public, administratif ou historique »
Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 134

38 Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 1, 1991, p. 51.

39 Jacob SOLL, *The information master : Jean-Baptiste Colbert's secret state intelligence system,* Ann Arbor (Mich.), University of Michigan Press, 2011, p. 123-128 ;
Colbert edificò un archivio di governo a partire dalle fondamenta
Peter BURKE, « Postfazione. Che cos'è la storia degli archivi », en Filippo DE VIVO *et alii*, *Archivi e archivisti...*, 2015, p. 361.

40 *In Francia, come ha spiegato Soll, Colbert spedì propri agenti come Nicolas-Joseph Foucault a raccogliere copie di documenti dalle provincie per portar-lo a Parigi, per tenerle sotto controllo quale parte di un sistemo centralizzato d'informazione che includeva libri a stampa e manoscritti.*
Peter BURKE, « Postfazione. Che cos'è la storia degli archivi », en Filippo DE VIVO *et alii*, *Archivi e archivisti...*, 2015, p. 361.

négociateur de Münster p. 10) et Étienne Baluze (voir 2.2.3 Un agent de la mission Doat, François Joffre p. 16) pour retrouver des documents justifiant les prétentions dynastiques de Louis XIV[41].

1.3. Les archives, enjeu des guerres diplomatiques

Au XVII[e] siècle, l'historien allemand Ludewig invente la formule *Bella Diplomatica*, qui fera fortune en Italie pour décrire la conjoncture dominée par la querelle des titres où le recours aux chartriers est général[42]. Le travail diplomatique exige justement « de conserver le souvenir des paix, donc de rassembler les traités, et tout ce qui touche les droits des princes, de constituer ainsi une mémoire de l'État »[43]. Les souverains donnent à leurs savants la tâche de ramasser et de rassembler les titres qui justifient leurs desseins et leurs droits[44]. Blandine Kriegel définit précisément les guerres diplomatiques :

> Jeu croisé où les puissances victorieuses s'efforcent de s'emparer des archives des pays qu'elles ont vaincu, tandis qu'en retour, les nations défaites tentent de retarder les livraisons de leurs documents. Dans la mesure où de véritables guerres sont déclenchées ou menées à coup de diplômes, le rôle des archives authentiques [et par là même, celui des archivistes] grandit[45].

Puisque les archives constituent l'arsenal de l'autorité, les états cherchent à contrôler, à obtenir les papiers des institutions lors d'une annexion[46]. « Lorsque les Bernois occupent l'évêché de Lausanne au XVI[e] siècle, ils revendiquent les archives du Chapitre cathédral » ; faute de les obtenir, ils font emprisonner le chanoines[47]. Les archives apparaissent bien comme un des biens les plus précieux, sinon le principal, au moment d'une conquête territoriale[48].

> « Qu'ils n'emportent aucun papiers » : telle fut la seule condition imposée en 1667 par Louis XIV, après la prise de Lille par son armée, aux officiers de la Chambre des comptes de Lille désireux de quitter la ville pour rester au service du Souverain des Pays-Bas, le roi d'Espagne. Les gens des comptes se voyaient ainsi refuser la première de leurs requêtes au roi vainqueur : la garantie que tous les « chartes, titres, comptes, papiers et

41 *During wars with German states and Spain, Colbert employed Denis II Godefroy and Baluze to find documents that backed Louis's dynastic claims.*
Jacob SOLL, *The information master…*, 2011, p. 104.
42 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 138.
43 Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe : naissance de la diplomatie moderne, XVI[e]-XVIII[e] siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 16.
44 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 78.
45 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 182.
46 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 152.
47 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 152.
48 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 152.

> enseignements reposans en la chambre des comptes… les suiv[rai]ent tous encore maintenant nuls réservez ny exceptez[49].

1.4. L'exemple des « chambres de réunion » de Louis XIV

1.4.1. Une politique d'annexions

Les chambres de réunion représentent l'exemple le plus frappant de l'utilisation de titres et chartes pour justifier une annexion. La méthode dite des « réunions » était déjà ancienne :

> elle avait été imaginée à l'époque de Richelieu qui avait chargé Théodore Godefroy de recherches sur les droits du roi en Allemagne, avant d'être reprise et affinée par Mazarin qui recommandait à Charles Colbert de confisquer tous les documents historiques qui pourraient être utilisés en cas de besoin. Toutefois elle a été utilisée sur une vaste échelle dans la période qui suit la ratification du traité de Nimègue[50].

Le nom de « Chambres de réunion » a été donné aux trois chambres établies par Louis XIV en 1679[51], afin de justifier ses expansions territoriales : le Parlement de Metz pour les trois évêchés, celui de Besançon pour la Franche-Comté et le Conseil supérieur d'Alsace. Elles avaient pour mission de rechercher, d'après les titres anciens, les dépendances des villes obtenues par les précédents traités, afin d'opérer leur *réunion* à la couronne. Le prince allemand appelé à comparaître devant Ravaux, le procureur de la Chambre de Metz devait prêter foi et hommage au Roi de France pour conserver la jouissance des revenus de sa seigneurie[52]. « S'il refusait par fidélité au Reich et à l'empereur, il était condamné par défaut » et sa seigneurie était déclarée réunie au royaume et les revenus de son fief mis sous séquestre[53]. Une compagnie de dragons se chargeait de l'exécution de la sentence[54]. Le résultat de cette politique de réunions fut une série d'annexions qui étaient autant d'agressions légales[55]. Il y eut de vives protestations contre les arrêts de réunion. En 1681, Louis XIV ayant fait occuper le même jour Casal et Strasbourg, une coalition se forma contre lui ; cependant, la trêve de Ratisbonne, en 1684, laissa à la France toutes les places occupées avant 1683, en vertu des arrêts de réunion.

---

49 Mireille JEAN, « Les archives de la chambre des comptes de Lille : une source pour la recherche historique sur les Pays-Bas français », *De Franse Nederlanden*, 1997, p. 132-153 en Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 152.
50 Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 1, 1991, p. 358.
51 Après le traité de Nimègue du 5 février 1679.
52 Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 1, 1991, p. 359.
53 Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 1, 1991, p. 359.
54 Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 1, 1991, p. 359.
55 Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 2, 1991, p. 70.

Le Roi de France Louis XIV a fondé sa politique des « chambres de réunion » sur l'exploitation intensive des archives considérées comme un arsenal politique[56]. Ravaux, le procureur de la chambre de Metz, prétendait pouvoir démontrer, documents historiques à l'appui, que tout le duché de Lorraine était une dépendance de l'évêché de Metz, donc du Royaume de France[57]. Le Roi-Soleil a confié à ses érudits le soin de comprendre les anciennes chartes dans un sens qui lui soit favorable[58].

> La politique des chambres de réunion est bel et bien une guerre avec le même but que toutes les guerres traditionnelles ; la conquête armée, mais aussi une guerre dont le point de départ est nouveau, puisqu'elle prétend à une légitimité juridique, une guerre diplomatique[59].

1.4.2. Leibnitz, propagandiste pour l'Empereur

L'expansionnisme de Louis XIV ne pouvait pas rester sans réponse. Sa politique de conquêtes en pleine paix indisposa l'Europe et provoqua le ressentiment du monde germanique contre Louis XI, car il ne s'agissait ni plus ni moins que d'annexer des villes et des contrées que l'Allemagne et divers princes dont l'Empereur regardaient comme leurs possessions légitimes[60]. Pour contrer l'expansionnisme français et pour soutenir la politique impériale, des pamphlétaires sont intervenus, et en premier chef, le philosophe Leibnitz, « qui n'hésita pas à s'engager dans l'action politique »[61]. Pour leur cause, lui et et d'autres juristes spécialisés dans la recherche des titres se transformèrent peu à peu en archivistes[62].

> Leibnitz ne sépare pas son activité scientifique de ses préoccupations politiques : il vit avec son temps de façon très passionnée ; ses études de droit l'ont armé pour des recherches historiques […] il n'hésite pas à en appeler à une conscience allemande, en particulier lors des guerres contre la France […] il proteste contre les coups de force de Louis XIV de 1681-1685 […] il se charge de répondre aux arguties juridiques des Mémoires français par des réponses argumentées aux sources d'archives qu'il a étudiées [...][63].

À l'exemple, de la politique des « chambres de réunion », les guerres diplomatiques sont l'occasion impérative de sortir les titres au grand jour, et sont aussi à l'origine de l'examen approfondi permettant de déterminer la véracité ou la fausseté éventuelle des pièces

56 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 183.
57 Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 1, 1991, p. 359-360.
58 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 183.
59 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 183.
60 Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 1, 1991, p. 359.
61 Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 1, 1991, p. 390.
62 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 152.
63 Robert MANDROU, *Histoire de la pensée européenne. 3, Des humanistes aux hommes de science : XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, Paris, Éd. du Seuil, 1996, p. 221.

produites[64]. Cette guerre d'un nouveau genre devient le champ du visible où s'inscrit l'art désormais nécessaire de la diplomatique[65] [66].

> Si le diplôme est un témoin capital, une pièce à conviction, l'érudit devient un arbitre, et c'est pourquoi les Godefroy, les Dupuy, bientôt Mabillon en France, Muratori en Italie deviennent les soldats de cette bataille[67].

2. Des archivistes soldats

Il est difficile de déterminer un échantillon précis de biographies d'archivistes, car pour les érudits du XVII^{e} siècle, souvent hommes à tout faire, le classement des archives n'a représenté qu'une partie de leur activité. On peut au moins distinguer deux groupes : les plus connus formant en quelque sorte les « officiers », tandis que les secondes mains formant les « militaires du rang ».

2.1. Des archivistes en chef

2.1.1. Dupuy, le collaborateur de Richelieu

Fils de l'éminent humaniste Claude Dupuy, c'est à Pierre Dupuy (1581 - 1651) que l'on doit le célèbre inventaire du Trésor des Chartes mené à bien entre 1615 et 1623 avec l'aide de Théodore Godefroy[68]. Le résultat exemplaire de ce travail devient un catalogue usuel jusqu'au XIX^{e} siècle. Il est nommé conseiller d'état à la fin de ce travail en août 1623. Ayant accompagné l'ambassade de Hollande à La Haye en septembre 1618, il collabore ainsi en tant qu'archiviste à la politique du cardinal de Richelieu. Le 13 novembre 1624, il est nommé membre d'une commission chargée de faire valoir les droits du roi sur les Trois Évêchés face aux usurpations du duc Charles IV de Lorraine[69]. Plusieurs de ses ouvrages, notamment *Traités touchant les droits du roy* (1655) et *Sur plusieurs Etats et seigneuries* forment un prélude à la politique des réunions.

Avec Godefroy, il fait partie du cercle qui entoure le chancelier Séguier[70]. À eux deux, ils élaborent un important dossier « lors de la marche à la guerre dans les années 1625-1635, avant l'engagement total de la France dans le conflit européen[71]. Ce recueil aujourd'hui

64 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 184.
65 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 183.
66 même si les mots « diplomates » et « diplomatie », dans leur acception actuelle, n'apparaissent qu'à la fin du XVIII^{e} siècle.
Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe*, 2007, p. 23.
67 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 184.
68 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 112.
69 Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 112.
70 Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe*, 2007, p. 89.
71 Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe*, 2007, p. 89.

conservé à la BNF, contient des extraits relatifs aux crimes de lèse-majesté ou aux procès faits aux grands pour des affaires d'État[72]. Au travers de ce document, « les intellectuels au service du pouvoir se demandent comment empêcher les ambassadeurs de princes étrangers de nuire, lorsqu'ils sont tentés de comploter contre le souverain auprès duquel ils sont accrédités »[73]. Il est en tout cas certain que Dupuy et Godefroy, savants de l'entourage de Richelieu et du chancelier Séguier, « servent, par leurs recherches, la politique du gouvernement dont ils doivent assurer la défense et l'illustration »[74].

2.1.2. Godefroy, le négociateur de Münster

La famille des Godefroy est une dynastie qu'on suit jusqu'au XIX^{e} siècle, elle a compté parmi ses membres plusieurs éminents juristes et historiens. Celui qui nous intéresse, Théodore Godefroy (1580-1649), a abjuré le calvinisme après des études à Genève et à Strasbourg. Devenu historiographe de France en 1613, il est employé de temps en temps pour des missions diplomatiques. Conformément à la politique de Richelieu, il est envoyé pour exploiter le trésor des chartes de Lorraine dès l'occupation de ce pays, puis à Cologne en 1636[75]. Il se fait ainsi, comme bien des archivistes, l'auxiliaire de la politique et de la diplomatie[76].

Godefroy participe au Congrès de Münster comme adjoint au plénipotentiaire chargé des traités de paix, « bon témoignage de la participation des érudits à la guerre diplomatique »[77]. Il fait l'éloge du délégué de l'Empereur, Maximilien von Trautmansdorff, pour sa constance et son grand jugement en ce qui concerne les délibérations[78]. La diplomatie ayant besoin de connaissances et de savoir, c'est aussi un expert qui parle très bien l'allemand et connaît « parfaitement le droit, l'histoire et les coutumes de l'Allemagne »[79]. Mais il juge que, pour les négociations, il vaut mieux utiliser la langue latine « pour éviter les doutes qui peuvent naître sur le sens des mots, si le roi fait le traité en français, et l'empereur en allemand, qui sont langues du tout différentes, et n'ont rien de commun l'une avec l'autre »[80].

72 BNF Paris, Ms. Français 18428-18429
Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe*, 2007, p. 89 note 1.
73 Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe*, 2007, p. 89.
74 Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe*, 2007, p. 89.
75 Blandine KRIEGEL, *L'histoire à l'âge classique, 3, Les académies de l'histoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 114.
76 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 143.
77 Blandine KRIEGEL, *Les académies de l'histoire*, 1996, p. 114.
78 Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe*, 2007, p. 253.
79 Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe*, 2007, p. 253.
80 Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe*, 2007, p. 242-43.

Godefroy reste d'ailleurs à Münster après la signature de la paix en 1648 comme chargé d'affaires jusqu'à sa mort le 5 octobre de l'année suivante. Son activité diplomatique est indissociable de son activité érudite puisqu'il réunit une partie des matériaux nécessaires pour une histoire nationale dont il publie des fragments. Il publie également le *Cérémonial de France* (1619)[81] et constitue une importante collection de documents historiques.

Son fils Denis II Godefroy (1615-1681) aura une carrière très similaire à celle de son père, lui succédant comme historiographe de France. Colbert l'envoie en 1658 à Lille pour la recherche et la garde des titres et archives de la Chambre des comptes, puis en 1678 pour une mission similaire à Gand[82].

2.1.3. Mabillon, le capitaine des mauristes

Issu d'une famille de paysans champenois, Jean Mabillon (1632-1707) est admis au séminaire de Reims, puis reçu à l'abbaye bénédictine de Saint-Rémy en 1653. Après un passage dans différents monastères, il entre à l'abbaye de Saint-Germain des Prés en 1664 pour collaborer à la publication des *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti* dont les préfaces furent considérés comme des modèles de discussion historique. Le moine de la congrégation bénédictine de Saint-Maur a exercé un rôle déterminant dans la transmission des savoirs au XVII[e] siècle. L'ouvrage le plus connu de Mabillon, le *De Re Diplomatica*, dédié à Colbert, est une étape majeure dans l'élaboration d'une méthode d'analyse historique des documents et permet au mauriste de jouer « un grand rôle dans les progrès de la science paléographique »[83]. Le jugement de Marc Bloch sur cet apport méthodologique est sans équivoque :

> Cette année-là – 1681, l'année de la publication du *De Re Diplomatica*, une grande date en vérité dans l'histoire de l'esprit humain – la critique des documents d'archives fut définitivement fondée. Tel fut bien, d'ailleurs, de toute façon, dans l'histoire de la méthode critique, le moment décisif[84].

Ce traité fut en effet rédigé à la demande de ses supérieurs en réponse à la mise en question de l'authenticité de certaines chartes. Le retentissement de cette œuvre valut à Jean Mabillon d'apparaître comme le fondateur d'une nouvelle science, « la diplomatique ». Cette science dite auxiliaire de l'histoire et de l'archivistique étudie « la forme (nature, aspect,…),

81 *Le cérémonial françois Recueilly par Théodore Godefroy, Conseiller du Roy en ses Conseils, et mis en lumière par Denys Godefroy, Advocat en Parlement & Historiographe du Roy*, Paris, 1649
Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe*, 2007, p. 192.
82 Blandine KRIEGEL, *Les académies de l'histoire*, 1996, p. 114.
83 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 145.
84 Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, 1949, p. 36-37 en Blandine KRIEGEL, *La défaite de l'érudition*, 1996, p. 177.

mais aussi le fond (critique, recherche de l'authenticité) des actes, des diplômes »[85]. L'intérêt de l'analyse critique des documents et chartes est unanimement reconnu. Ayant acquis une importante notoriété, Mabillon devient le protégé de Colbert et « parcourt l'Europe (Italie, Allemagne, Flandres, Bourgogne) en quête de documents rares »[86].

En 1682, Colbert confie à Mabillon pour la Bourgogne « la mission de retrouver des pièces intéressant la maison royale », habitude déjà ancrée de la monarchie de confier de semblables missions aux érudits. « La Bourgogne avait un intérêt d'autant plus vif qu'elle avait longtemps été la terre irrédente des ennemis héréditaires de la monarchie française, les Ducs de Bourgogne »[87]. Les souverains ont ainsi donné à leurs savants la tâche de ramasser et de rassembler les titres qui justifient leurs desseins et leurs droits.

En 1683, Mabillon voyage en Suisse et en Allemagne, afin de collecter et d'authentifier des documents pour l'histoire de la Couronne. Il est accompagné par un autre bénédictin de Saint-Maur, Michel Germain, qui devient son plus actif collaborateur. Le but de la mission était de copier dans les monastères allemands les pièces intéressant la politique de la France et de dresser un relevé des documents concernant la monarchie, présents dans les bibliothèques d'outre-Rhin. « En juin 1683, date de départ des moines, chacun sentait que la paix de Nimègue signée en 1678, n'était qu'une trêve au milieu des hostilités »[88].

L'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, devient également un grand admirateur de Mabillon et fait en sorte qu'en 1685, le roi confie à ce dernier la tâche de visiter les principales bibliothèques d'Italie afin d'acquérir des livres et des manuscrits pour la Bibliothèque royale. Mabillon accomplit cette mission avec l'aide et la compagnie de plusieurs autres bénédictins. Michel Germain, le plus proche collaborateur de Mabillon, résume bien l'état d'esprit de leurs hôtes italiens lorsqu'ils visitent une bibliothèque :

> Tous nos messieurs qui nous regardèrent faire ne nous considèrent pas autrement que comme des soldats français qui montent à l'assaut. En effet, il faisait chaud et l'on nous prenait pour un Cordelier tant nos habits étaient gris de poussière[89].

Blandine Kriegel décrit très justement cette unité de bénédictins commandée par Mabillon :

85 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 145.
86 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 145.
87 Blandine KRIEGEL, *L'histoire à l'âge classique, 1, Jean Mabillon*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 78.
88 Blandine KRIEGEL, *Jean Mabillon*, Paris, 1996, p. 78.
89 Michel GERMAIN dans *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*, par A. VALÉRY, 1848, 3 vol., t. I, p. 236 en Blandine KRIEGEL, *Jean Mabillon*, Paris, 1996, p. 88.

> patrouille, détachement avancé, corps expéditionnaire de l'érudition française, les moines ne cachent pas les calculs colonisateurs qui président à leur activité. Mais il ne s'agit que de prendre possession des *terrae incognitae* des diplômes et si l'allure de la mission a quelque chose de militaire, c'est qu'elle est régie par les impératifs du temps et de l'argent, quelquefois du secret[90].

Rentrant de leur voyage, les moines furent chargés, selon le mot du bénédictin Ruinart, des « dépouilles de l'Italie Antique »[91]. Mabillon ne revenait pas uniquement chargé de souvenirs et d'expériences, il traînait également avec lui un important butin pour la bibliothèque du roi, des ouvrages formant de multiples provisions pour des compositions personnelles ultérieures[92].

2.1.4. Muratori, le serviteur du duc de Modène

Au cours du XVII[e] siècle, le rôle de l'archiviste s'unit à ceux de l'historien et de l'homme de lettres, ils doit être capable d'utiliser et d'interpréter ces sources que de nouvelles récoltes documentaires mettent à sa disposition[93]. L'exemple le plus célèbre est certainement celui de Ludovico Muratori (1672-1750) dont le cas s'avère particulier dans la littérature archivistique de l'époque moderne[94]. Il est en quelque sorte le pendant italien de Mabillon. À la fois prêtre, historien, archiviste, numismate et bibliothécaire, Muratori (1672-1750) est sans conteste, pour E. de Broglie « le plus grand érudit italien du dix-huitième siècle »[95]. Considéré aujourd'hui comme le père de l'historiographie italienne, il a eu comme maître le bibliothécaire du duché de Modène, Benedetto Bacchini, un historien influencé par les bénédictins de Saint-Maur. Après un séjour fructueux à la Bibliothèque ambrosienne de Milan, le duc de Modène Rinaldo I[er] d'Este lui offre en 1700 l'office d'archiviste et de bibliothécaire du duché.

Alors que l'Europe se prépare à la Guerre de Succession d'Espagne, la capacité à s'orienter à travers les documents d'archives devient une qualité nécessaire pour pouvoir présenter aux puissances d'éventuelles revendications territoriales, comme cela s'est produit

90 Blandine KRIEGEL, *Jean Mabillon*, Paris, 1996, p. 88.
91 Blandine KRIEGEL, *Jean Mabillon*, Paris, 1996, p. 91.
92 Henry OMONT, « Mabillon et la bibliothèque du roi à la fin du XVII[e] siècle, Mélanges et Documents, Ligugé, 1908 en Blandine KRIEGEL, *Jean Mabillon*, Paris, 1996, p. 91.
93 *Il ruolo dell'archivista si unì a quello dello storico e del letterato, capace di utilizare e interpretare propria quelle fonti che tali nuove raccolte documentarie metterano a disposizione.*
Filippo DE VIVO *et alii*, « Introduzione a un percorso di studio », en Filippo DE VIVO, Andrea GUIDI, Alessandro SILVESTRI, *Archivi e archivisti in Italia tra medioevo ed età moderna*, Rome, Viella, 2015, p. 38
94 Filippo DE VIVO *et alii*, « Introduzione a un percorso di studio », 2015, p. 38 ; Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 145.
95 Blandine KRIEGEL, *Les académies de l'histoire*, 1996, p. 246.

sur la question des vallées du Comacchio. Alors que Modène est occupé par les Français de 1702 à 1707, les archives entières à peine réorganisées doivent être transférées et c'est à Muratori d'en prendre soin. On peut mesurer l'activité accomplie par le bibliothécaire du duc Rinaldo durant les cinq années de l'occupation française de Modène et Reggio, au travers de ses lettres au prince, réfugié à Bologne, par lesquelles il l'informe du transfert réussi des archives secrètes au refuge de Monte Alfonso :

> par une phrase banale à prononcer pour la plupart des gens mais conçue par un coeur qu'ils sont rares à posséder, je suis prêt à dépenser tout ce que je possède, y compris moi-même, pour servir votre Altesse[96].

L'année 1707 est celle d'une intense activité diplomatique qui prépare l'occupation du Comacchio par les armées du Prince Eugène ; cette année marque un profond tournant pour Muratori, il découvre l'Histoire et se passionne pour elle[97]. Sa première œuvre polémique, les *Osservazioni a le Rime di Francesco Petrarca* (1707) – à laquelle on peut rajouter ses *Riflessioni sopra il buon gusto intorno le scienze e le arti* (1708) et sa *Piena esposizione dei diritti imperiali ed estensi* (1712) – n'est en aucun cas différente des nombreux écrits qui, pendant tout le XVII[e] siècle, ont occupé l'esprit des érudits au cours des guerres diplomatiques ; mais elle représente l'élément déclencheur d'une nouvelle période, l'entrée de Muratori dans le combat juridique, lequel marquera profondément et de façon indélébile sa formation d'historien[98].

2.2. Des archivistes du rang

On peut ici évoquer le cas de quelques érudits d'envergure locale qui, au contraire des précédents, n'ont pas été impliqués dans les grandes affaires de l'État. Ces auteurs, surtout connus pour leurs ouvrages d'histoire locale et à priori pacifiques, ont pourtant pu montrer ça

96 *Quale attività avesse espletato il bibliotecario del duca Rinaldo, durante i cinque anni dell'occupazione francesa di Modena e Reggio, può solo congetturarsi dalle sue lettere al principe, rifugiato in Bologna, con le quali comunicavo il felice trasferimento dell'archivio segreto nel rifugio di Monte Alfonso : « con una frase ben comune a molti ma conceptuta da un cuore comune a pochissimi, io son pronto a spendere roba e vita in servizio dell'Altezza Vostra... »*
Sergio BERTELLI, *Erudizione e storia in Ludovico Antonio Muratori*. Naples, Istituto italiano per gli studi storici, 1960, p. 97.

97 *Ma il 1707 […] fu anche l'anno dell'intensa attività diplomatica che preparò l'occupazione di Comacchio da parte degli eserciti del principe Eugenio ; fu l'anno da cui ebbe inizio se così si può dire, la svolta profonda del Muratori, la sua scoperta e il suo amore per la storia.*
Sergio BERTELLI, *Erudizione e storia in Ludovico Antonio Muratori*. 1960, p. 96.

98 *La sua prima opera polemica […] non fu in nulla diversa dai tanti scritti che per tutto il Seicento avevano tenuto accesi gli animi degli eruditi, nel corso dei bella diplomatica però essa fu l'abbrivio a un nuovo periodo, segnò cioè l'ingresso del Muratori nella mischia giuridizionalistica che avrebbe inciso profondamente nella sua formazione di storico.*
Sergio BERTELLI, *Erudizione e storia in Ludovico Antonio Muratori*. 1960, p. 96.

et là leurs talents de polémistes. Le profil et les carrières des archivistes au XVII[e] siècle sont encore mal connus, une approche prosopographique les concernant fait pour l'instant défaut[99]. Je me suis ici intéressé à trois figures ayant des attaches avec le Languedoc.

2.2.1. Un chanoine de combat, Pierre Gariel

Pierre Gariel (1584-1671), chanoine et historien de Montpellier, n'est pas à proprement parler un archiviste, mais du fait de son érudition, c'est à lui que l'on songe lorsqu'il s'agit de mettre de l'ordre dans les archives du Chapitre de l'Église Saint-Pierre de Montpellier[100]. On lui donne mission, le 28 avril 1633 de dresser mémoire des objets fondés à Maguelone, puis, le 18 mai 1654 de réunir avec deux de ses collègues les actes des archives municipales relatifs à la compagnie des Archers de Montpellier, puis encore, le 4 juin 1663, de surveiller avec cinq autres chanoines la rédaction de l'inventaire des archives du chapitre dont François Joffre avait bien voulu se charger[101]. Si les deux premiers ouvrages de Gariel, *Maguelone suppliante du Roy* (1633), *l'origine, les changemens et l'estat présent de l'église cathédrale de Saint Pierre de Montpellier* (1634) sont des actes de chanoine, le troisième est une œuvre de « bon Français »[102]. Il concerne la conquête du Roussillon par Louis XIII, en 1642 et a pour titre *Discours de la gloire de la France sur l'estat present des affaires*[103]. La conquête du Roussillon lui suggère des considérations « empreintes d'un ardent patriotisme sur les causes qui ont fait perdre cette province à l'Espagne pour la rattacher à la France, et le conduit à pronostiquer la décadence de la monarchie de Philippe II au profit de celle des Bourbons[104] [105].

2.2.2. Un archiviste pamphlétaire, Pierre Louvet

Pierre Louvet (1617-1684) est un historien, archiviste itinérant et historiographe du XVII[e] siècle. Multipliant les déplacements de 1654 à 1663, chacune de ces étapes correspond à un ou plusieurs travaux et de nouvelles gratifications de la part des institutions qu'il sollicitait, le plus souvent des municipalités auxquelles il vendait ses services d'archiviste, tel

99 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 144.
100 Alexandre GERMAIN, « Pierre Gariel, sa vie et ses travaux », en *Publications de la Société archéologique de Montpellier*, 34, 1874, p. 253.
101 Alexandre GERMAIN, « Pierre Gariel, sa vie et ses travaux »,1874, p. 253.
102 Alexandre GERMAIN, « Pierre Gariel, sa vie et ses travaux »,1874, p. 298.
103 Alexandre GERMAIN, « Pierre Gariel, sa vie et ses travaux »,1874, p. 297.
104 Alexandre GERMAIN, « Pierre Gariel, sa vie et ses travaux »,1874, p. 297-298.
105 Pour Bély, « l'amputation du Roussillon fut si cuisante que les Espagnols mirent une génération à l'admettre »
Lucien BÉLY *et alii, Guerre et paix...,* 2, 1991, p. 70.

le consulat de Montpellier pour lequel il rédigea l'*Inventaire du Grand Chartrier* de 1662. Il se fait également historien de la Provence à la fin de sa vie.

Or, il est aussi l'auteur d'ouvrages beaucoup plus politiques tel *La France dans sa splendeur* (2 vol. 1674) qui un panégyrique de Louis XIV. Il écrit aussi un ouvrage se composant de plusieurs volumes *Le Mercure hollandais, ou Conquete du roi en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne, depuis l'an 1672 jusqu'à la fin de 1673* (10 vol. 1673). À propos de la Hollande, il raconte que cette République « de brasseurs de biere, & marchands de fromage [sont] devenus insolens au dernier point […] qui ont mesme pretendu d'arrêter et de borner le cours du Soleil »[106]. Pour Louvet, l'ingratitude de cette République à l'égard de la France a été justement payée par sa totale destruction[107]. On peut considérer que Louvet agit « comme une sorte d'expert avant l'heure : il met au jour les tenants et les aboutissants des événements et peut, fort de ses connaissances, attester la valeur de telle ou telle action »[108].

2.2.3. Un agent de la mission Doat, François Joffre

Pour en faire un rapide historique, la mission Doat a été mandatée dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, par Colbert, surintendant des Bâtiments du roi, pour copier les archives de la province du Languedoc ayant un intérêt pour la couronne de France. Dès 1661, Jean-Baptiste Colbert « demande aux administrations des copies de traités et autres édits afin d'éclairer l'histoire de France et d'établir ou de renforcer les droits de la Couronne »[109]. En 1665, il envoie le surintendant Jean de Doat en Languedoc, officiellement pour copier mais en réalité pour collecter systématiquement tout document féodal ou ecclésiastique pertinent qu'il pourrait trouver[110]. « Jean de Doat est un de ces agents qui préparent le terrain, si sa mission est résolument archivistique, elle prend un caractère éminemment politique et diplomatique »[111]. En ce temps se déroule en Europe la *Bella Diplomatica* : pour contrer les prétentions de l'Espagne sur une partie du Midi de la France, il est nécessaire que des

106 Pierre LOUVET, *Le Mercure hollandais*, t. 1, p. 5 en Loïc DUCASSE, *Faire profession d'historien au XVII[e] siècle : étude de la carrière de Pierre Louvet, 1617-1684* [en ligne], Paris, École Nationale des Chartes, 2011, [https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00850670/document], consulté le 24 novembre 2016, p. 152.

107 Loïc DUCASSE, *Faire profession d'historien au XVII[e] siècle…,* 2011, p. 152.

108 Loïc DUCASSE, *Faire profession d'historien au XVII[e] siècle…,* 2011, p. 158.

109 Laurent ALBARET, « La collection Doat, une collection moderne, témoignage de l'histoire religieuse méridionale des XIII[e] et XIV[e] siècles » en Michelle FOURNIÉ *et alii* (éds.), *Colloque de Fanjeaux, 49, Historiens modernes et Moyen Âge méridional* (1-4 juillet 2013), Toulouse, Éditions Privat, 2014, p. 59.

110 *In 1665, Colbert sent Jean de Doat to the Languedoc region nominally to copy, but in reality to collect systematically, every pertinent feudal or ecclesiastical document he could find.*
Jacob SOLL, *The information master…*, 2011, p. 104.

111 Laurent ALBARET, « La collection Doat... », 2014, p. 63.

« documents concrets soient prêts et utilisables en cas d'agression ou lors de négociations qui permettront aux ambassadeurs de revendiquer les droits de la France sur ces territoires méridionaux »[112]. Les intérêts de Colbert pour les archives sont à mettre en relation avec les buts politiques ; la mission Doat relève partiellement de l'affirmation de la souveraineté de Louis XIV au-delà des Pyrénées[113].

C'est dans le cadre de cette mission qu'intervient le notaire et feudiste François Joffre. Il est certainement précédé d'une solide réputation d'archiviste au vu de ses précédents travaux pour les consulats de Montpellier et de Lattes, ainsi que pour le Chapitre de l'Église Saint-Pierre de Montpellier. Son *Inventaire du Greffe de la maison consulaire de Montpellier* (1662-1663) est d'ailleurs l'un des plus anciens inventaires de France encore en usage[114]. Joffre est chargé en 1670 de rédiger l'inventaire des Archives de la sénéchaussée de Carcassone . Il réalise trois volumes d'inventaires de 1670 à 1672, destinés à la confection du terrier général du royaume, envoyés ensuite à Paris et réunis à la Colbertine « en trois dossiers représentant 1395 folios, reliés initialement en basane verte[115]. « Cet inventaire, par son contenu en lien avec le Languedoc, est intégré dès son enregistrement à la collection Doat » et correspond aujourd'hui aux volumes 252, 253 et 254 de cette collection[116]. Le travail de Joffre, aujourd'hui d'un grand intérêt pour les historiens de l'Inquisition, s'inscrit, comme celui d'un grand nombres d'archivistes-feudistes de cette époque, non seulement dans le contexte des guerres diplomatiques, mais aussi dans celui de la « réaction féodale » qui a préparé si efficacement la Révolution française[117]. Si Mabillon et Muratori furent plus ou moins contraints de mettre leur science au service du prince, Joffre et d'autres firent de même, sur un plan plus modeste, « pour le compte de qui les emploie, seigneurs et églises »[118].

112 Laurent ALBARET, « La collection Doat... », 2014, p. 63.

113 *Colbert's archival interests were related to concrete political goals. Doat's mission partly pertained to Luis 's sovereignty over the Pyrenees.*

Jacob SOLL, *The information master…*, 2011, p. 104.

114 Comme le reconnaît Bautier, nous sommes aujourd'hui redevables d'une large partie des instruments de travail des « archivaires » de la fin du XVII[e] siècle et du XVII[e] siècle qui effectuèrent un nombre considérable de travaux.

Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 147.

115 Laurent ALBARET, « La collection Doat... », 2014, p. 81.

116 Laurent ALBARET, « La collection Doat... », 2014, p. 81-92.

117 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 143.

118 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 143.

Conclusion

Les guerres diplomatiques ont entraîné les monarchies à employer des érudits, les Dupuy, les Godefroy et d'autres, pour rassembler les pièces juridiques destinées à soutenir leurs prétentions. Loin de se terminer, ces *bellae diplomaticae* continuent de plus belle au XVIII[e] siècle, au cours desquelles on envoie un érudit fourrager dans les dépôts extérieurs pour recueillir des pièces utiles à la politique étrangère de l'Étar. À la fin du XVIII[e] siècle, une mission importante est celle de Bréquigny en Angleterre. Envoyé par le duc de Choiseul-Praslin, alors ministre des Affaires étrangères, il emploie clandestinement à Londres des copistes afin de dépouiller une quantité importante de chartes intéressant l'histoire des provinces qui avaient été soumises à la domination anglaise[119]. Une autre mission importante est celle de La Porte du Theil à Rome. La Rome pontificale représente en effet un intérêt majeur pour l'histoire politique de la France. On se rappelle le voyage de Mabillon commandité par Louis XIV.

Le rôle des archives et des archivistes dans les guerres ne peut être tenu pour négligeable du XVII[e] siècle jusqu'à nos jours. On a pu dire que l'efficacité des Archives nationales américaines avaient aidé les États-Unis à remporter la Deuxième gerre mondiale[120]. Au cours des siècles, bien des dirigeants ont compris l'intérêt vital des Archives pour la marche de l'État. À la fin du XVIII[e] siècle, Kaunitz, chancelier d'Autriche-Hongrie, « voyait en elles une magnifique machine de guerre »[121]. Napoléon Bonaparte, l'un des plus grands chefs militaires de tous les temps, avait conçu le projet de rassembler toutes les archives d'Europe à Paris au sein d'un gigantesque bâtiment entre le Pont d'Iéna et la Place de la Concorde[122]. Des dizaines de milliers de caisses étaient parties d'Italie, d'Autriche, des Pays-Bas, d'Espagne à destination de cet édifice, mais la débâcle impériale de 1815 entraîna l'abandon du chantier[123]. Ce projet témoigne de l'intérêt de Napoléon pour les archives. On lui attribue même la boutade suivante : « un bon archiviste est plus nécessaire à l'État qu'un bon général d'artillerie »[124].

119 Blandine KRIEGEL, *L'histoire à l'âge classique, 4, La république incertaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 32.
120 Robert-Henri BAUTIER, « Les Archives », 1961, p. 1156.
121 Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 144.
122 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 135.
123 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 135.
124 Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, 1998, p. 135 ; Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives... », 1968, p. 144.

Bibliographie

Archives et archivistes de l'époque moderne

Robert-Henri BAUTIER, « La phase cruciale de l'histoire des archives : la constitution des dépôts d'archives et la naissance de l'archivistique (XVI^e-début du XIX^e siècle) », en *Archivum*, Actes du VI^e Congrès international des archives (Madrid, 3-7 septembre 1968), XVIII, 1970.

Robert-Henri BAUTIER, « Les Archives », en Charles SAMARAN (éd.), *L'histoire et ses méthodes*, , Paris, Librairie Gallimard, 1961.

Filippo DE VIVO, Andrea GUIDI, Alessandro SILVESTRI, *Archivi e archivisti in Italia tra medioevo ed età moderna*, Rome, Viella, 2015.

Paul DELSALLE, *Une histoire de l'archivistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998.

Blandine KRIEGEL, *L'histoire à l'âge classique, 1, Jean Mabillon*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

Blandine KRIEGEL, *L'histoire à l'âge classique, 2, La défaite de l'érudition*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

Blandine KRIEGEL, *L'histoire à l'âge classique, 3, Les académies de l'histoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

Blandine KRIEGEL, *L'histoire à l'âge classique, 4, La république incertaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

Robert MANDROU, *Histoire de la pensée européenne. 3, Des humanistes aux hommes de science : XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Éd. du Seuil, 1996.

Guerre et paix au XVII^e siècle

Lucien BÉLY, *L'Art de la paix en Europe : naissance de la diplomatie moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

Lucien BÉLY, Jean BÉRENGER, André CORVISIER, *Guerre et paix dans l'Europe du XVII^e siècle,* 2 vol., Paris, SEDES, 1991.

Jacob SOLL, *The information master : Jean-Baptiste Colbert's secret state intelligence system,* Ann Arbor (Mich.), University of Michigan Press, 2011.

Sur les biographies des archivistes

Laurent ALBARET, « La collection Doat, une collection moderne, témoignage de l'histoire religieuse méridionale des XIII^e et XIV^e siècles » en Michelle FOURNIÉ *et alii* (éds.), *Colloque de Fanjeaux, 49, Historiens modernes et Moyen Âge méridional* (1-4 juillet 2013), Toulouse, Éditions Privat, 2014, p. 57-93.

Sergio BERTELLI, *Erudizione e storia in Ludovico Antonio Muratori*. Naples, Istituto italiano per gli studi storici, 1960.

Loïc DUCASSE, *Faire profession d'historien au XVII^e siècle : étude de la carrière de Pierre Louvet, 1617-1684* [en ligne], Paris, École Nationale des Chartes, 2011, [https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00850670/document], consulté le 24 novembre 2016.

Alexandre GERMAIN, « Pierre Gariel, sa vie et ses travaux », en *Publications de la Société archéologique de Montpellier*, 34, 1874, p. 193-412.

Table des matières

Introduction....1
1. Les archives, arsenal de l'autorité au XVII^e siècle....2
1.1. Une phase cruciale de l'histoire des archives....2
1.2. Organisation des Archives et organisation des États....2
1.2.1. En Espagne : la forteresse de Simancas....3
1.2.2. Les « Archives secrètes » du Vatican et la *Kriegsarchiv* de Vienne....4
1.2.3. En France : Colbert, le maître de l'information....4
1.3. Les archives, enjeu des guerres diplomatiques....5
1.4. L'exemple des « chambres de réunion » de Louis XIV....6
1.4.1. Une politique d'annexions....6
1.4.2. Leibnitz, propagandiste pour l'Empereur....8
2. Des archivistes soldats....8
2.1. Des archivistes en chef....9
2.1.1. Dupuy, le collaborateur de Richelieu....9
2.1.2. Godefroy, le négociateur de Münster....10
2.1.3. Mabillon, le capitaine des mauristes....11
2.1.4. Muratori, le serviteur du duc de Modène....13
2.2. Des archivistes du rang....14
2.2.1. Un chanoine de combat, Pierre Gariel....14
2.2.2. Un archiviste pamphlétaire, Pierre Louvet....15
2.2.3. Un agent de la mission Doat, François Joffre....16
Conclusion....17
Bibliographie....18
Archives et archivistes de l'époque moderne....18
Guerre et paix au XVII^e siècle....19
Sur les biographies des archivistes....19